

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE GROSSES-ROCHES

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE
MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES, donné par la soussignée,
directrice générale greffière-trésorière de la susdite
municipalité, QUE :

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

Conformément à la Loi sur la fiscalité municipale, le rôle
de perception est complété pour l'exercice financier 2022.

Il est déposé au bureau municipal du 122, rue de la Mer à
Grosses-Roches (Québec) G0J 2K0.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance à
cet endroit durant les heures de bureau.

**Note : Sera procédé à l'expédition des comptes de
taxes.**

DONNÉ À Grosses-Roches, ce 20 janvier 2022.


Linda Imbeault

Directrice générale & greffière-trésorière